

NON CLASSIFIÉ



Public Inquiry Into Foreign Interference  
in Federal Electoral Processes and  
Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère  
dans les processus électoraux et les  
institutions démocratiques fédéraux

## Résumé d'entrevue : Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections (représentant du CST, trois représentants du SCRS au sein du Groupe de travail, Robin Wettlaufer, Greg O'Hayon)\*

D'anciens et d'actuels représentants du Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections (« **Groupe de travail** ») ont été rencontrés en entrevue par les avocats de la Commission le 13 juin 2024. L'entrevue s'est déroulée dans un environnement sécurisé et comportait des références à des informations classifiées. Le présent document est la version publique du résumé d'entrevue classifié déposé en preuve au cours d'audiences tenues à huis clos en juillet et août 2024. Ce résumé divulgue la preuve qui, de l'avis de la Commissaire, ne porterait pas atteinte aux intérêts cruciaux du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.

### Notes aux lecteurs

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.

### 1. Témoins<sup>1</sup>

- [1] Le représentant n° 1 du SCRS au sein du Groupe de travail est également le président du groupe. Il a pris ses fonctions en août 2023, succédant au représentant n° 2 du

---

\* Traduction.

<sup>1</sup> L'identité des représentants du SCRS et du CST doit rester secrète pour des raisons de sécurité nationale et personnelle.

## NON CLASSIFIÉ

SCRS. À peu près au même moment, il a rejoint l'équipe spéciale du SCRS sur l'ingérence étrangère (« **C-FITT** ») pour apporter sa contribution aux travaux liés à l'IE au SCRS, incluant la coordination des consultations sur la *Loi sur le SCRS*. Il occupe actuellement le poste de sous-directeur général de la Direction des politiques et des partenariats stratégiques du SCRS.

- [2] Le représentant n° 2 du SCRS au sein du Groupe de travail a été le représentant du SCRS et le président du Groupe de travail de novembre 2022 à août 2023. Il a également assumé diverses responsabilités au sein de la Direction de l'évaluation du renseignement du SCRS.
- [3] Le représentant n° 3 du SCRS au sein du Groupe de travail a été le représentant du SCRS jusqu'en novembre 2022. Il est désormais sous-directeur général de la Direction de l'évaluation du renseignement du SCRS.
- [4] Le représentant du Centre de la sécurité des télécommunications (« **CST** ») a été membre du Groupe de travail de mai 2022 à mai 2024. Au cours de cette période, il a occupé le poste de directeur au sein d'une direction opérationnelle.
- [5] Robin Wettlaufer est la représentante d'Affaires mondiales Canada (« **AMC** ») au sein du Groupe de travail. Elle a pris ses fonctions en septembre 2022. Elle est également directrice du Centre pour la politique numérique internationale, qui héberge l'unité canadienne du Mécanisme de réponse rapide du G7 (« **MRR Canada** »), et présidente du MRR du G7.
- [6] Greg O'Hayon est le représentant de la Gendarmerie royale du Canada (« **GRC** ») au sein du Groupe de travail. Il a pris ses fonctions en mars 2023. Il est également directeur général de la GRC pour le Renseignement de sécurité de la Police fédérale (anciennement Renseignement stratégique de la Police fédérale), au sein de la Police fédérale, Renseignement et Police internationale.

## NON CLASSIFIÉ

## 2. Transition et intégration des nouveaux membres

### 2.1. Intégration différente selon l'organisme

- [7] Le représentant du CST a expliqué que le processus d'intégration au Groupe de travail diffère d'un organisme à l'autre. Cependant, pour assurer la continuité des connaissances et des pratiques, tous les membres du Groupe de travail 2023 ont rencontré d'anciens membres du groupe et ont consulté le rapport après action (« **RAA** ») du Groupe de travail 2021 et d'autres rapports antérieurs pour s'en inspirer.
- [8] Au CST, le représentant du CST a rencontré l'ancien président du Groupe de travail, Lyall King, afin de recueillir les connaissances acquises par le passé et de faciliter une transition en douceur. Il a également pu compter sur d'autres adjoints du CST qui avaient déjà assisté M. King. Il a ajouté qu'il continuait à poser des questions à M. King lorsque c'était nécessaire.
- [9] Le représentant n° 2 du SCRS a déclaré avoir tiré profit des conseils du représentant n° 3 du SCRS pour faciliter la transition, puisque le représentant n° 3 du SCRS avait déjà fait partie du Groupe de travail. Il a également lu le RAA du Groupe de travail 2021 et a passé du temps avec les membres du groupe pour comprendre son fonctionnement à l'avenir.
- [10] Le représentant n° 1 du SCRS a expliqué qu'il avait déjà travaillé avec le représentant du CST, en raison des liens étroits qui existent au sein de la communauté de la sécurité et du renseignement. Lorsque le représentant n° 1 du SCRS a intégré le Groupe de travail, il a pris contact avec les représentants n° 2 et n° 3 du SCRS pour faciliter la transition. Le représentant n° 1 du SCRS a indiqué que de nombreuses structures informelles existaient pour assurer une transition en douceur pour les nouveaux représentants du SCRS au sein du Groupe de travail.
- [11] M<sup>me</sup> Wettlaufer a qualifié le processus de transition de superficiel, comme toutes les transitions de personnel au sein d'AMC, mais a indiqué qu'il existait néanmoins une continuité entre les représentants d'AMC au sein du Groupe de travail. Elle a reçu des breffages de l'ancienne représentante d'AMC au sein du Groupe de travail, M<sup>me</sup> Gallit

## NON CLASSIFIÉ

Dobner, et a également tiré parti de l'expertise des sous-directeurs et autres hauts fonctionnaires d'AMC qui ont eu l'occasion d'aider M<sup>me</sup> Dobner dans ses fonctions au sein du Groupe de travail. Elle a indiqué que M<sup>me</sup> Tara Denham, qui a également siégé au sein du Groupe de travail dans le passé, est sa directrice générale.

- [12] M. O'Hayon a indiqué qu'il y avait eu un transfert formel par sa prédécesseure, M<sup>me</sup> Lisa Ducharme, qui disposait de toutes les informations pertinentes sur ses fonctions de représentante de la GRC au sein du Groupe de travail lors de la 44<sup>e</sup> élection générale. Il a ajouté qu'il avait également reçu beaucoup d'aide informelle lors de la transition.

### 2.2. Suivi des 43<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> élections générales

- [13] Le représentant n° 1 du SCRS a réitéré que tous les membres du Groupe de travail avaient lu le RAA de 2021 pour se renseigner sur les incidents antérieurs liés à l'ingérence étrangère (« IE ») dans le cadre de la 44<sup>e</sup> élection générale.
- [14] Tous les témoins ont indiqué qu'ils avaient connaissance des incidents liés aux 43<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> élections générales signalés par le Groupe de travail. Ces incidents sont les suivants : i) une campagne présumée de mésinformation et de désinformation concernant le programme politique du Parti conservateur du Canada dirigée contre M. Kenny Chiu et M. Erin O'Toole; ii) une autre affaire liée à l'ingérence étrangère; iii) des activités d'IE de la RPC dans la circonscription de Don Valley-Nord concernant le député Han Dong; iv) un réseau d'IE de la RPC; et v) le financement par l'Inde de politiciens canadiens par l'intermédiaire d'un mandataire pendant la 44<sup>e</sup> élection générale.
- [15] Le représentant n° 1 du SCRS a expliqué que le Groupe de travail est toujours actif, notamment en communiquant avec des partenaires clés de la communauté de la sécurité et du renseignement, comme les directions opérationnelles du SCRS, et qu'il gardait la trace de tous les incidents liés à la 44<sup>e</sup> élection générale. Il a ajouté que les membres du Groupe de travail continuent de travailler dans le cadre de leurs mandats respectifs pour détecter et contrer d'éventuelles menaces étrangères visant le Canada et ses institutions démocratiques.

## NON CLASSIFIÉ

[16] Le représentant n° 1 du SCRS a souligné que le Groupe de travail inclut dans ses rapports des mises à jour sur les menaces provenant de tous les membres du Groupe de travail. Par exemple, le Groupe de travail a intégré du renseignement provenant de ses membres dans son RAA publié après les élections partielles fédérales du 19 juin 2023 dans les circonscriptions de Notre-Dame-de-Grâce-Westmount (Québec); Oxford (Ontario); Portage-Lisgar (Manitoba); et Winnipeg-Centre-Sud (Manitoba).

### 2.3. Mises à jour sur les menaces et RAA

[17] Les avocats de la Commission ont renvoyé les témoins aux évaluations de la menace effectuées par le Groupe de travail en juin 2023 et en février 2024, ainsi qu'au RAA du groupe sur les élections partielles de juin 2023 (CAN021929).

[18] Le représentant n° 1 du SCRS a expliqué que tous les membres du Groupe de travail ont apporté leur contribution aux évaluations de la menace. Ils ont ajouté que même si le RAA concernant les élections partielles de juin 2023 se rapportait à des circonscriptions spécifiques, chaque ministère/organisme ayant un représentant au sein du Groupe de travail a continué à collecter du renseignement et des informations sur l'IE de manière générale.

[19] Le représentant n° 2 du SCRS a déclaré que le Groupe de travail a élaboré et publié l'évaluation de la menace de juin 2023 parce que ses membres ont estimé qu'ils devaient évaluer le paysage de la menace en dehors des périodes électorales. Il a ajouté que ce rapport constituait une référence ou un point de comparaison utile pour l'évaluation de l'IE pendant les élections. Il a également permis d'accroître la sensibilisation du gouvernement du Canada à l'IE entre les élections. M<sup>me</sup> Wettlaufer a précisé que le MRR Canada n'a pas pour mandat de surveiller l'environnement en ligne au niveau national entre les élections ou les élections partielles.

## NON CLASSIFIÉ

### 2.4. Évolution du paysage de la menace

#### 2.4.1. Méthodologies et outils

- [20] Le représentant n° 1 du SCRS a déclaré que l'évaluation de la menace de février 2024 demeure en grande partie valable. Elle désigne la RPC, l'Inde, la Russie et le Pakistan comme les quatre principaux acteurs de la menace qui se livrent à des activités d'IE contre le Canada.
- [21] Le représentant n° 1 du SCRS a indiqué que ces acteurs continuent d'utiliser les techniques traditionnelles d'IE, notamment le financement des candidats aux élections, l'exploitation des vulnérabilités dans les courses à l'investiture des partis politiques et l'utilisation des organisations communautaires comme moyens de faciliter les activités d'IE. Le représentant n° 1 du SCRS et le représentant du CST ont également souligné l'utilisation accrue de l'IA générative et du cyberspace.
- [22] Le représentant n° 1 du SCRS a déclaré que la RPC, en particulier, était connue pour exploiter les vulnérabilités dans les courses à l'investiture. Il a ajouté que le Groupe de travail continue de surveiller l'ingérence étrangère au niveau infranational. Le mandat du groupe est de surveiller l'ingérence étrangère dans les élections fédérales. Néanmoins, les évaluations de la menace qu'il effectue comportent des rapports sur l'IE dans les provinces, les territoires et d'autres gouvernements et processus démocratiques infranationaux, car ces derniers servent d'indicateurs de ce qui pourrait se produire au niveau fédéral et aident à comprendre l'environnement général de la menace.
- [23] Le représentant n° 1 du SCRS a donné un aperçu des différentes méthodes utilisées par divers États étrangers pour se livrer à l'ingérence étrangère. Il a expliqué que certains acteurs de la menace, comme la RPC, l'Inde et le Pakistan, sont plus susceptibles de nouer des relations avec des organisations communautaires locales pour faciliter l'exercice d'une influence secrète au Canada. La Russie ne se comporte pas de la sorte, mais elle dispose de capacités plus importantes en matière d'intelligence artificielle (« IA ») et d'autres cybermenaces.

## NON CLASSIFIÉ

- [24] Le représentant n° 1 du SCRS a également constaté une augmentation des campagnes de désinformation et de désinformation. Il a mentionné le spamouflage, une campagne de désinformation et de désinformation menée par la RPC à l'encontre de députés.

### 2.4.2. Breffages du Groupe de travail au Panel des cinq en 2024

- [25] Le représentant n° 1 du SCRS a expliqué que des breffages au Panel des cinq ont eu lieu en 2024, même s'il ne s'agissait pas d'une période électorale. Les breffages ont permis de faire le point sur du renseignement spécifique. Le représentant a déclaré que des breffages réguliers à l'intention du groupe, en dehors des périodes électorales, sont nécessaires pour recueillir et communiquer du renseignement pertinent sur les élections. Afin de s'assurer que le Panel des cinq est prêt à assumer ses fonctions lors d'une élection générale, le Groupe de travail lui a donné des breffages environ toutes les six semaines depuis le 19 janvier 2024.
- [26] Le représentant n° 2 du SCRS a reconnu que le Groupe de travail avait intégré dans ses breffages et ses évaluations de la menace des informations sur l'IE potentielle dans les courses à l'investiture, ainsi que dans les élections municipales ou provinciales, même si le mandat du Groupe de travail ne couvre pas explicitement ces courses à l'investiture ou à la direction, ni les élections infranationales. Le représentant n° 2 du SCRS a également reconnu que les activités potentielles d'IE dans les courses à l'investiture sont incluses dans les RAPSIT. Il a expliqué que ce type d'information est fourni parce qu'il permet au Groupe de travail d'évaluer et de comprendre les menaces potentielles qui pèsent sur les élections fédérales.

## 2.5. Cybermenaces

- [27] Bien que peu de cyberactivités aient été observées au cours des 43<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> élections générales, les cybermenaces sont en augmentation. Le Groupe de travail a observé une tendance vers les formes traditionnelles d'IE, reposant sur le facteur humain, en 2019 et 2021, et constate aujourd'hui un retour aux cyberactivités. Le représentant du CST a déclaré que la RPC disposait d'importantes capacités en matière de cyberactivité. Il a indiqué que le CST avait repéré les nouvelles cybermenaces visant

## NON CLASSIFIÉ

les institutions démocratiques au niveau international et qu'il produisait tous les deux ans une évaluation de ces menaces à l'intention du public. Le représentant du CST a expliqué que les progrès technologiques ont fait baisser le seuil d'entrée en matière d'activités de cyberingérence.

- [28] Dans le cadre de la préparation des prochaines élections générales fédérales au Canada, le représentant n° 1 du SCRS a déclaré que le Groupe de travail a continué à étudier les cas d'ingérence étrangère dans les élections internationales, notamment en Moldavie et en Slovaquie. M<sup>me</sup> Wettlaufer a déclaré qu'AMC a publié un communiqué de presse conjoint avec les États-Unis et le Royaume-Uni sur l'ingérence russe dans les prochaines élections en Moldavie le jour de l'entrevue avec la Commission.
- [29] Dans le contexte international, M<sup>me</sup> Wettlaufer a déclaré que le MRR considère que l'utilisation de l'IA générative, la prolifération des plateformes de médias sociaux et d'autres nouvelles technologies représentent un risque important. Le MRR Canada a observé un nombre croissant d'acteurs de menace. Le représentant du SCRS a ajouté que les cyberattaques et les incidents peuvent impliquer un « prépositionnement », c'est-à-dire l'accès à des systèmes ou à des informations, non pas pour une utilisation immédiate, mais potentiellement pour des activités futures d'IE.

### 3. Activités avant et pendant les élections partielles

#### 3.1. Activités du Groupe de travail en dehors des périodes électorales

- [30] [Le 16 mai 2023, l'honorable Dominic LeBlanc a annoncé que le Groupe de travail assurerait une surveillance et une évaluation accrues des menaces d'IE dans le cadre des élections partielles fédérales du 19 juin 2023].
- [31] Le représentant n° 2 du SCRS a expliqué qu'avant l'annonce de la création du Groupe de travail pour surveiller les élections partielles, le groupe se réunissait tous les mois. En dehors des périodes d'élections et d'élections partielles, les réunions du groupe ont porté sur l'élaboration d'exercices pratiques, l'établissement de relations, l'examen des recommandations contenues dans le RAA de 2021 et la liaison avec Élections Canada et le Bureau de la Commissaire aux élections fédérales.



## NON CLASSIFIÉ

### 3.2. Équipe technique du Groupe de travail

[32] Le représentant n° 1 du SCRS a expliqué que l'équipe technique du Groupe de travail, désormais rebaptisée Groupe d'intervention en cas d'incident (« **GII** »), était composée d'un groupe d'experts ayant les compétences nécessaires pour analyser les menaces en ligne et dans l'espace électoral. Parmi ses membres figuraient des spécialistes du MRR Canada, des analystes du SCRS, des experts du CST et des membres de Groupe des cyberopérations et des opérations techniques de la GRC. Bien qu'actif pendant les 43<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> élections générales, le GII ne s'est pas encore réuni officiellement depuis la 44<sup>e</sup> élection générale.

### 3.3. Les élections partielles de juin 2023

[33] Le représentant n° 2 du SCRS a expliqué qu'aucun des membres du Groupe de travail ne s'attendait à être mobilisé pour les élections partielles de juin 2023. Pour les élections partielles, le groupe s'attendait à fournir des RAPSIT quotidiens, à se réunir chaque semaine et à informer le Comité des sous-ministres chargé des interventions en matière de renseignement (« **CSMIR** »), ainsi que le Comité de coordination des directeurs généraux sur la sécurité des élections (« **CCDGSE** ») et le Comité de coordination des sous-ministres adjoints sur la sécurité des élections (« **CCSMASE** »). Le représentant n° 1 du SCRS a indiqué que le CSMIR était l'organe chargé de recevoir les breffages du Groupe de travail pendant les élections partielles puisque le Panel des cinq n'est en fonction que pendant les élections générales. En conséquence, et en réponse, le représentant n° 2 du SCRS a expliqué que le Groupe de travail s'est réuni et a établi un calendrier de réunions régulières, qui prévoyait des prises de contact quotidiennes en dehors de la réunion hebdomadaire, afin de s'assurer que les rapports quotidiens soient diffusés. S'il n'y avait pas de nouveau renseignement à communiquer, le Groupe de travail produisait un rapport portant la mention « néant ». La production de RAPSIT quotidiens, y compris de rapports portant la mention « néant », a nécessité des efforts considérables.

[34] Le représentant n° 2 du SCRS a ajouté que le Groupe de travail était en mesure de se réunir de manière ponctuelle en dehors des heures de réunion habituelles, si

## NON CLASSIFIÉ

nécessaire. En tant que président du Groupe de travail, le représentant n° 2 du SCRS a assisté aux réunions du CSMIR et a donné les breffages.

### 3.4. Identification des circonscriptions « à risque »

[35] Il a été demandé au représentant n° 2 du SCRS si le Groupe de travail avait identifié au préalable une circonscription « à risque » lors des élections partielles. Le Groupe de travail a préparé une évaluation de la menace pour les élections partielles. Le représentant n° 1 du SCRS a fait remarquer qu'il ne fallait pas tirer de conclusions générales sur 338 circonscriptions du pays à partir d'observations faites lors de quatre élections partielles.

### 3.5. Diffusion des rapports de situation (« RAPSIT ») du Groupe de travail

[36] Les avocats de la Commission ont ensuite renvoyé les témoins à un document daté du 30 mai 2023 et à un document daté du 6 juin 2023, qui indiquent que les RAPSIT ne devraient plus être distribués aux cabinets des ministres. Le représentant n° 2 du SCRS a déclaré que le BCP avait établi la liste de diffusion des RAPSIT après une réunion du CSMIR, et qu'il avait ensuite communiqué cette liste au Groupe de travail. Lors d'une réunion suivante du CSMIR, les SM ont décidé de retirer les cabinets des ministres de la liste. Le BCP en a informé les cabinets des ministres.

[37] Le représentant n° 2 du SCRS a indiqué que, dans la période qui a suivi les fuites dans les médias en 2023, la diffusion d'informations sensibles a suscité des inquiétudes. En conséquence, le BCP a demandé au Groupe de travail de suivre l'évolution du lectorat des RAPSIT. Des mesures actives sont désormais en place pour répondre à ces préoccupations.

### 3.6. Recours aux agents des relations avec la clientèle (« ARC »)

[38] Les avocats de la Commission ont mentionné un courriel dans lequel il est demandé que les ARC du CST [employés du CST qui travaillent dans d'autres ministères ou organismes et qui contribuent à la diffusion de rapports classifiés aux clients] aident le Groupe de travail à distribuer des RAPSIT à plusieurs clients. Dans ce courriel, il est

## NON CLASSIFIÉ

reconnu que cette démarche sera « éprouvante » pour les ARC et que leur fonctionnement n'a pas été conçu pour une telle initiative.

- [39] Le représentant du CST a reconnu que cette responsabilité supplémentaire, en particulier pendant la période où le Groupe de travail publiait des RAPSIT quotidiens, pesait sur les ARC du CST, mais que le CST voulait se rendre utile. Actuellement, il y a un certain nombre d'ARC au BCP, ainsi qu'un certain nombre au service du SCRS et d'autres ministères clients du gouvernement. Le représentant n° 3 du SCRS a ajouté qu'il y avait également des agents de diffusion du SIGINT (« **ADS** »). Les ADS sont des employés d'autres ministères agréés par le CST pour diffuser des rapports SIGINT.

### 3.7. Répercussions sur les ressources du Groupe de travail

- [40] Les avocats de la Commission ont mentionné un document qui décrit le coût d'opportunité pour le MRR Canada résultant de la nécessité de soutenir les efforts du Groupe de travail lors des élections partielles de juin 2023.
- [41] Le MRR Canada est une petite équipe composée de huit analystes de données et d'une petite équipe politique dont la mission est de surveiller l'espace en ligne à l'échelle mondiale. M<sup>me</sup> Wettlaufer a souligné que, bien que l'équipe du MRR Canada croie en son travail et fasse souvent des heures supplémentaires, tout est une question de compromis lorsque l'on travaille avec des ressources limitées. Le MRR Canada a dû réduire ou reporter ses efforts sur d'autres dossiers afin de couvrir les élections partielles de juin 2023. Par exemple, il a dû interrompre sa surveillance, entre autres, des stations de liaison outre-mer de la RPC. M<sup>me</sup> Wettlaufer a souligné que le MRR Canada est généralement responsable de la surveillance de l'espace en ligne international, et non de l'activité en ligne nationale.
- [42] Le représentant du CST a déclaré qu'en termes de ressources opérationnelles, couvrir les élections partielles n'était pas si difficile pour le CST, car la collecte du renseignement étranger fait partie intégrante de son mandat. Il a également indiqué que le fait d'avoir été invité à couvrir les élections partielles avait poussé le Groupe de travail à se mobiliser et que la charge administrative liée à la création et à la diffusion des RAPSIT exigeait des ressources. Le représentant du CST a également fait remarquer

## NON CLASSIFIÉ

que le fait de jouer un rôle de surveillance accru pour les élections partielles a entraîné des coûts d'opportunité pour le Groupe de travail lui-même, car il a dû interrompre son travail de production d'exercices pratiques et l'examen des recommandations des rapports précédents du Groupe de travail.

- [43] Le représentant n° 1 du SCRS a fait écho à la déclaration du représentant du CST et a fait remarquer que l'élaboration des évaluations du SCRS nécessite d'importantes ressources internes, tout comme le travail du Groupe de travail, nécessitant une consultation avec les secteurs opérationnels qui communiquent leur perception de la menace.
- [44] M. O'Hayon a fait remarquer que le fait de prendre position pour les élections partielles a eu un impact sur l'Équipe de renseignement sur la criminalité à caractère idéologique de la GRC en réorientant sa bande passante au détriment des activités quotidiennes, mais que cela a contribué à renforcer la mémoire musculaire de la GRC. Cela a également donné lieu à des conversations internes sur la meilleure façon de s'organiser et de réagir en vue des prochaines élections générales.

### 3.8. RAA classifié et circulation de l'information

- [45] Le Groupe de travail a produit un RAA classifié (CAN021929) et une version publique à la suite des élections partielles du 19 juin 2023.
- [46] Le représentant n° 1 du SCRS a fait remarquer que la version publique du RAA a été la première communication publique du Groupe de travail. Il a déclaré qu'il était difficile de produire des produits non classifiés et qu'il examinait les pratiques exemplaires adoptées par d'autres pays lorsqu'il s'agit de produire des communications destinées au public.
- [47] Le représentant n° 2 du SCRS a expliqué que le Groupe de travail s'est exprimé de façon spécifique et réfléchi dans le RAA sur les activités qu'il a constatées et celles qu'il n'a pas constatées au cours des élections partielles. Il a insisté sur le fait que le rôle du Groupe de travail n'était pas d'évaluer l'impact du renseignement ou des possibles activités d'IE, mais plutôt d'agir en tant que centre de collecte et de diffusion du renseignement relatif aux élections. Il a fait remarquer que les élections partielles

## NON CLASSIFIÉ

étaient différentes des 43<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> élections générales, car le Panel des cinq n'était pas opérationnel. Les informations ont plutôt été envoyées au CSMIR, au CCSMASE et au CCDGSE. Il a fait remarquer qu'il appartenait à ces organes de donner suite aux informations qui leur avaient été communiquées, si cela avait été nécessaire.

- [48] Le représentant n° 1 du SCRS a convenu que le rôle du Groupe de travail est de détecter, puis d'informer. Le représentant n° 2 du SCRS a fait remarquer que chaque organisme membre diffusait également les informations contenues dans les RAPSIT par le biais de ses propres mécanismes de compte rendu réguliers.

### 3.9. Mobilisation auprès des partis politiques

- [49] Le Groupe de travail a fourni des breffages non classifiés aux représentants des partis politiques avant les élections partielles de juin 2023 et les élections partielles de mars 2024<sup>2</sup>.
- [50] Le représentant n° 2 du SCRS a expliqué que le BCP a fourni aux partis politiques un retour d'information sur le breffage de mai 2023. Comme l'indique un courriel du 30 mai 2023 (CAN044589), le représentant n° 2 du SCRS a estimé que le breffage s'était bien déroulé. Le BCP a estimé que les exemples utilisés par les représentants du Groupe de travail n'étaient pas assez concrets au regard de l'IE réelle observée par le Groupe de travail et que le breffage « n'avait pas atteint ses objectifs ». Le représentant n° 2 du SCRS a demandé aux avocats de la Commission de s'adresser aux représentants du BCP pour obtenir des informations sur leur point de vue. Il a expliqué que compte tenu du statut non classifié des breffages, il était difficile de donner des exemples plus concrets de l'IE à partir de renseignement classifié.
- [51] M. O'Hayon se souvient avoir été frappé par l'absence de questions de suivi de la part de l'une ou l'autre des parties ayant participé à la séance d'information en anglais organisée avant les élections partielles de juin 2023. Il se souvient donc que, lors de la séance d'information en français qui a suivi, il a donné des exemples potentiels « à la volée ». Par la suite, M. O'Hayon a fait remarquer que les représentants du Groupe de

---

<sup>2</sup> Voir CAN044590 et CAN044568.

## NON CLASSIFIÉ

travail ont essayé d'alimenter leurs séances d'information avec davantage d'exemples non classifiés. Le représentant n° 1 du SCRS a indiqué que, lors de l'élection partielle de Durham en 2024, dans le cadre de la séance d'information donnée par le Groupe de travail aux partis politiques, trois cas spécifiques d'IE ont été abordés [voir la présentation du Groupe de travail aux partis politiques en février 2024]. Le représentant n° 1 du SCRS a indiqué que le Nouveau Parti démocratique (« **NPD** ») était le seul parti à avoir accepté l'invitation du Groupe de travail à recevoir un breffage en 2024. M. O'Hayon a reconnu que les breffages non classifiés représentaient un défi, car il était difficile de savoir quelles connaissances de l'IE les représentants des partis politiques possédaient déjà.

[52] Le représentant n° 3 du SCRS a ajouté que ces breffages ont eu lieu en 2023, après les fuites dans les médias. Il a indiqué que leur but était de démystifier ce qui était dit dans les médias et ce qu'était le Groupe de travail. Le représentant n° 2 du SCRS a fait remarquer que, dans le cadre de ces breffages, le Groupe de travail a également fourni des informations sur la ligne d'assistance téléphonique aux partis politiques du Centre canadien pour la cybersécurité [la ligne d'assistance téléphonique est une ressource permettant aux partis politiques enregistrés d'appeler et de signaler une cyberactivité inhabituelle].

### 4. Incidents précis liés à l'IE

[53] Les avocats de la Commission ont mentionné un certain nombre de documents classifiés concernant des incidents précis d'IE. Les représentants du SCRS et M. O'Hayon ont fourni des informations sur ces incidents.

#### 4.1. Course à l'investiture dans la circonscription d'Oxford

[54] Les avocats de la Commission ont renvoyé au RAPSIT du 24 mai 2023 qui contient une mention concernant les reportages des médias sur les irrégularités présumées dans la course à l'investiture pour la circonscription d'Oxford, en Ontario.

[55] Le représentant n° 3 du SCRS a indiqué qu'étant donné que les courses à l'investiture ont été identifiées comme étant un vecteur potentiel d'IE, les organismes ayant des

## NON CLASSIFIÉ

représentants au sein du Groupe de travail recueilleront du renseignement sur les courses à l'investissement et le communiqueront.

- [56] Le Groupe de travail n'a pas observé, à ce moment-là, d'éléments laissant supposer l'existence d'une IE dans le cadre de l'élection partielle.

### 5. Remarques finales

- [57] Interrogé sur son point de vue sur l'avenir du Groupe de travail et sur les possibilités d'amélioration de son fonctionnement, le représentant du CST a déclaré que les rapports d'évaluation du Groupe de travail contenaient d'excellentes propositions. Il a également déclaré qu'il fallait faire preuve d'une grande reconnaissance au premier groupe de représentants siégeant au sein du Groupe de travail pour avoir réussi à mettre en place un groupe efficace. Bien que le Groupe de travail utilise de nombreuses ressources, il accomplit un travail considérable et crée une plus grande cohésion entre les organismes membres. Selon lui, il s'agit d'un élément positif. Il a insisté sur la nécessité de la poursuite des activités du Groupe de travail, car il est évident que l'enjeu de l'IE ne se limite pas aux cycles électoraux.
- [58] Le représentant n° 2 du SCRS a fait écho aux commentaires du représentant du CST et a qualifié la menace de l'IE d'omniprésente et de permanente. Il a affirmé que les membres du Groupe de travail ont une bonne culture de travail et de bonnes relations.
- [59] Le représentant n° 1 du SCRS a déclaré que l'IE est là pour durer. Des efforts soutenus sont nécessaires pour lutter avec succès contre l'IE. Il a ajouté qu'il serait naïf de penser que le Groupe de travail pourrait surveiller adéquatement la menace de l'IE si elle ne se réunissait qu'une partie du temps. Il a souligné la nécessité de « prendre le pouls de l'IE tout au long de l'année » et de fournir davantage de ressources aux personnes chargées de surveiller les activités en ligne. Il a ajouté qu'à l'avenir, les décideurs et les législateurs devraient commencer à réfléchir à la manière de lutter contre l'IE au niveau régional (c'est-à-dire au niveau provincial, territorial et municipal).
- [60] M<sup>me</sup> Wettlaufer a évoqué la complexité de l'espace mondial de l'information. Cet espace grandit, devient de plus en plus dangereux, et cela à une vitesse fulgurante. Ce

## NON CLASSIFIÉ

phénomène touche non seulement le Canada, mais aussi tous ses alliés. Elle a également fait remarquer que le Groupe de travail est l'un des organismes interministériels les plus fonctionnels auxquels elle ait participé et a expliqué que, malgré l'épuisement des ressources du MRR Canada, il a été extrêmement utile à ce dernier d'avoir un accès régulier à l'expertise des autres membres en matière de renseignement. Toutefois, pour sa petite unité, le coût d'opportunité est élevé. Enfin, elle a fait remarquer que le MRR Canada ne surveille pas en permanence l'espace en ligne intérieur. Sans une connaissance et une évaluation de base de l'espace en ligne, il est difficile de détecter des activités inhabituelles ou anormales. D'autres participants ont également souligné le manque de ressources pour surveiller les cyberactivités malveillantes au niveau national. Sans surveillance permanente au Canada, « nous ne savons pas ce qui constitue une activité normale. »

- [61] Le représentant n° 3 du SCRS a fait référence au RAA de 2021 qui recommandait, entre autres, de maintenir une mobilisation durable avec les représentants des partis politiques en dehors des cycles électoraux. Il a également souligné la nécessité d'une plus grande communication avec le public sur les questions de sécurité et de renseignement, afin de renforcer la résilience face à l'IE. À cette fin, il a indiqué que le rapport d'évaluation non classifié constituait un très bon début.
- [62] M. O'Hayon a fait remarquer que les nouvelles technologies ont rendu plus facile que jamais la diffusion de la désinformation et de la désinformation et ont abaissé les seuils d'entrée pour les cybercriminels. Il a fait remarquer que nous vivons aujourd'hui dans un système où les cybercriminels et les acteurs étatiques étrangers apprennent les uns des autres.